

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **33 (1925)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

La *Revue historique vaudoise* a publié dernièrement (livraison de mai) le procès-verbal de l'enlèvement des archives féodales des bailliages de Nyon et de Bonmont que M^{lle} Chatelanat avait bien voulu nous communiquer. M. Raoul Campiche veut bien nous adresser, à ce sujet, un extrait du Registre du Conseil de Régie de Nyon qui concerne aussi l'activité des *Bourla Papey* dans cette ville. Voici cet extrait (volume 1799-1803, page 280) :

Du Samedi 8 may 1802.

Archives ouvertes pendant la nuit. Cette séance a été convoquée extraordinairement pour entendre les citoyens Monier, Durand régisseur et Bovay secrétaire, qui font rapport que hier soir, ou plutôt ce matin entre une et deux heures, ils ont été éveillés et forcés de se lever de suite par les menaces d'un rassemblement d'environ 30 hommes. Ils ont connu de ce nombre un jeune homme, nommé Deblue de Founex et Dumoincel de Crans, lesquels ont exigé à main armée que les archives [communales] leur fussent de suite ouverte afin d'en sortir les titres relatifs à la dime de Bois Bougy, lesquels titres ne se sont pas trouvés. Après ce ils se sont retirés et ont déclarés qu'ils reviendraient aujourd'hui, et que si ces titres ne sont pas prêts et livrés, ils aviseront plus oultre. Le tout dit et fait avec menaces. Sur ce que dessus, il a été résolu d'exhiber le registre où il y a un article qui dit en datte du 18 février 1799 que ces titres ont été remis à la Chambre administrative à Lausanne ¹.

Un détachement est effectivement venu ce jour, environ les six heures de relevée, à la tête duquel étoit toujours le nommé Deblue et Olivier, fils de l'agent [national] d'Eysins. Après avoir été édifié comme sus est dit, ils ont paru satisfaits.

¹ Ces documents avaient été adressés à la Chambre administrative pour permettre la liquidation des dîmes.